



DELIBERATION

Objet : Tarifs complémentaires 2026

Le 20 avril 2026, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François DRIOL, Maire

Nombre de membres en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : le 14 avril 2026

Présents : Mesdames et Messieurs François DRIOL, Pascale DUMAZET, Pierre-Julien MARRET, Céline MONTAGNON, Marc MONTEUX, Marie-Claire GRANGE, Hélène FABRE, Carl INCORVAIA, Nicole BRUEL, Bernadette PONSON, Muriel SPADA, Louis BELLE, Noélia SEGUIN, Isabelle BOIS, Stéphane FAVEYRIAL, Emmanuel ROBERT, Cyrille CHAPOT, Maryline PIOT, Fabien CHAPARD, Cheryl-Anne GAUTHIER, Marie MONTET, Niyazi KARA, Morgane DELORME, Taner KAYNAR, Marcel JACOB, Eric LAGER, Elena BALLANDRAS, Véronique BLOMME, Pascal CAMPEGGIA.

Procurations : Monsieur Eric VOCANSON à Madame Hélène FABRE, Madame Chloé PETIT à Monsieur Marcel JACOB, Monsieur Ludovic CEYTE à Monsieur Pascal CAMPEGGIA.

Absent : Monsieur Ludovic MAGALHAES.

Secrétaire : Monsieur Pierre-Julien MARRET.

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération n° 100 du 15 décembre 2025, le conseil municipal a approuvé les tarifs municipaux applicables pour l'année 2026.

Il indique qu'en cours d'année, il peut être nécessaire d'adapter certains tarifs ou d'adopter des tarifs complémentaires correspondant à de nouveaux services proposés aux Andréziens-Bouthéonnais.

Il propose d'adopter les tarifs suivants :

A – CASA ANIMATION

OBJET	TARIFS
Sorties	
➤ Le 03/06/2026 : croisière sur le lac du Bourget, restaurant à la Jetée, visite de Chanaz	49,50 €
➤ Le 21/07/2026 : Visite des caves de la Chartreuse	10,00 €
➤ le 21/07/2026 : Visite du musée de la grande Chartreuse	12,00 €

B – CONSERVATOIRE

TARIFS – MUSIQUE-DANSE-ARTS PLASTIQUES

Tarif unique quel que soit le lieu de résidence.

Objets	Tarifs 2026
4 ans et 5 ans (éveil danse)	100 €

TARIFS – HANDIDANSE

Adultes	Tarifs 2026
Inscription au 2 ^{ème} semestre (à partir de février) après validation de l'enseignante lors d'un cours d'essai	100 €

TARIFS AUTRES ACTIVITES

Objets	Tarifs 2026
Collectif , ensemble vocal musiques actuelles - gratuit pour les élèves du conservatoire	200 €
Musique Assistée par ordinateur (MAO)	160 €

Monsieur le Maire indique que tous les autres tarifs municipaux restent applicables et demeurent inchangés.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à la majorité, par 28 voix pour et 4 voix contre (Groupe Des racines et de l'audace) :

- **APPROUVE** les tarifs précités applicables dès que la délibération sera exécutoire.

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 21 avril 2026

Le Maire,
François DRIOL



Le secrétaire de séance,
Pierre-Julien MARRET

